



Assemblée Générale Ordinaire de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Quand : le **samedi 10 juin 2023** à 9h30
Lieu : **Lommersweiler** (Zur Neumühle , 22)
Le bureau sera ouvert à partir de 9h00

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des représentants des clubs.
2. Allocution du Président.
3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'administration.
4. Rapport de la trésorerie :
 - Bilan de l'année 2022-2023.
 - Rapport des vérificateurs aux comptes.
 - Décharge aux administrateurs.
 - Approbation du budget 2023-2024.
 - Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans.
5. Modifications des Statuts et du ROI.
6. Elections statutaires,
 - a) Trois (3) postes d'administrateur sont ouverts,
 - Un administrateur sortant :
 - Patrick Decraene (actuellement Président de la Cellule arbitrage)
 - Un administrateur sortant et rééligible :
 - Philippe Achten (actuellement Président du Comité Provincial)
 - Un administrateur vacant :
 - Claude Cormeau (trésorière démissionnaire)
 - b) Un administrateur coopté à ratifier Philippe Halleux (en charge de la formation)
7. Elections de deux représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale à l'AG de la FVWB

Hors AGO

Tirage de la Coupe Marcel Bodart 2024

Ph. ACHTEN
Président

M. VANDEVELD
Secrétaire

Remarques

- L'introduction des propositions de modification au règlement provincial ou aux statuts est à rentrer pour le 11 mai 2023 au secrétariat provincial
- Les candidatures en tant que membre de l'OA sont à rentrer pour le 11 mai 2023 au secrétariat provincial
- Les candidatures en tant que représentant des clubs aux AG de la FVWB sont à rentrer pour le 11 mai au secrétariat provincial



•
DELEGATION DE POUVOIRS

Je soussigné

Président du Club Matricule :

Donne pouvoir à Licence :

Afin de représenter mon club à l'AGO du Royal Comité Provincial de Volley-Ball
du 10 juin 2023.

Signature du Président :

P.S. Les représentants des clubs (hors présidence) doivent obligatoirement être porteurs de la délégation de pouvoirs signée par le Président (du club).